DÉPARTEMENT DE LA SOMME

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de Ballottage du 25 Novembre 1962

4e Circonscription

Électrices, Électeurs,

Nous remercions celles et ceux d'entre vous qui ont rassemblé 9.018 voix sur le nom de Paul HÉDÉ, candidat du Parti Communiste Français.

Avec un gain de voix, le pourcentage est passé de 19,5 %, en 1958, à 21,3 %, en 1962. Cette confiance accrue prouve que le Parti Communiste Français, dans la 4e circonscription, comme d'ailleurs dans l'ensemble du pays, a été reconnu comme l'élément essentiel de l'opposition au pouvoir personnel.

Cependant, la réaction a bloqué ses voix sur l'U. N. R., érigé en une sorte de parti officiel par le Chef de l'État qui est intervenu directement dans la campagne électorale. Ce parti a pu user sans vergogne, aux frais des contribuables, des moyens modernes de propagande, radio et télévision.

L'U. N. R., c'est le parti de la réaction.

Si une majorité U. N. R. devait l'emporter, ce serait :

— l'exploitation accrue de la classe ouvrière et l'aggravation des conditions de vie de l'ensemble des travailleurs ;

— l'élimination rapide de nombreux artisans et commerçants au profit des grosses sociétés anonymes ;

— la suppression de nombreuses petites exploitations agricoles au bénéfice des grosses entreprises capitalistes ;

— de nouvelles atteintes à la laïcité ;

— des crédits insuffisants pour l'école publique ;

— le détournement accru des fonds des vieux travailleurs ;

— le refus de doter notre pays en équipements sportifs et culturels pourtant si nécessaires.

Les monopoles entendent également empêcher toute opposition à cette politique en portant de nouveaux coups contre les libertés démocratiques et syndicales.

CE SERAIT L'AGGRAVATION DE LA DICTATURE DE FAIT

Devant le danger que présente la concentration des voix de la réaction sur l'U. N. R., l'union des républicains est indispensable.

Dans cet esprit, nous avions proposé à la Fédération Socialiste d'assurer la défaite de deux candidats U. N. R. :

— En demandant le désistement, à Amiens, de Maurice Vast en faveur de René Lamps, placé en tête ;

— En retirant, à Montdidier, le candidat communiste PELLERIN, pourtant placé en tête, en faveur de COEL, candidat socialiste.

La Fédération Socialiste nous ayant opposé une fin de non-recevoir, nous vous appelons à voter en masse pour

Paul HÉDÉ

Candidat du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Remplaçant éventuel : **Lucien MOREL,** Adjoint au Maire du Crotoy.

Vu : Le Candidat.

Amiens, Imp. du « Courrier » - Nov. 62